

MANIFESTE DE DOUALA

“LA VULNÉRABILITÉ ET LA PRÉCARITÉ DES PERSONNES ÂGÉES”



Colloque international FIAPA-MUPAC - DOUALA - Octobre 2016.

Nous, membres participants au 1^{er} colloque International FIAPA-MUPAC, tenu à Douala-Cameroun du 20 au 22 octobre 2016 sur le thème “La vulnérabilité et la précarité des personnes âgées”, avons adopté les résolutions ci-après :

- 1) Respecter la dignité et la liberté des personnes âgées.
- 2) Faciliter l'accès à leurs droits.
- 3) Changer l'image de la personne âgée dans la société, tout le long de sa vie, et par la valorisation de son capital social et culturel.
- 4) Recommander un accompagnement adapté à la personne âgée en fonction de l'évolution de son cours de vie par des services de qualité.
- 5) Faciliter un partenariat solide Société Civile - Etat, une collaboration inter-ministérielle, interrégionale et intercontinentale.

En conséquence,

Nous, société civile, sur la base du Plan d'Actions de Madrid 2002, des objectifs définis par la MUPAC et des conclusions du présent colloque :

Appelons les différents Gouvernements à traduire, dans leurs lois nationales respectives, les cinq résolutions ci-dessus,

Fait à Douala, le 22 octobre 2016

Pour les participants au Colloque, ont signé ;

**La Présidente
Nationale de la MUPAC**



Sarah Kala-Lobe KUTTA

Le Président de la FIAPA



Alain KOSKAS